



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Comptabilité

Question écrite n° 46515

#### Texte de la question

M. Laurent Dominati rappelle que le nombre des défaillances des entreprises s'est sensiblement accru à la suite des mouvements sociaux ayant aggravé, dans plusieurs secteurs d'activités, des difficultés d'exploitation déjà préoccupantes. Il observe que de plus en plus de responsables ne déposent pas leurs comptes au greffe du tribunal de commerce dans le but de dissimuler la dégradation de leur situation à l'autorité judiciaire. Il demande donc à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, par quels moyens il entend rappeler aux chefs d'entreprises concernés leurs obligations légales en la matière, afin de permettre aux juridictions consulaires de déceler à temps la gravité de certains déséquilibres et de prévenir ainsi les dépôts de bilan.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Dominati Laurent](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46515

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 1996, page 6707